



Commune d'Abriès-Ristolas

Réunion du Conseil Municipal Séance du vendredi 27 mars 2026 Compte-Rendu des débats

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars à 18h00, s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Abriès-Ristolas.

Date de convocation : 21 mars 2026

Étaient présents : Dominique ALLAIS, Frédérique ANDREWS, Carine AUDIER-MERLE, Florian BOURCIER, Florent BUES, Sarah BUES, Jean-Sébastien BURSTERT, Cédric HUBERT, Charles LACROIX, Stéphane LAPUJOLADE, Elisabeth LAURENS, Mireille ROBIN, Elise VINET.

Étaient absents excusés avec remise de pouvoirs : Elise MAROILLEY a donné pouvoir à Frédérique ANDREWS, Corinne LUCCHESI a donné pouvoir à Charles LACROIX.

1 – Désignation d'un secrétaire de séance : Stéphane LAPUJOLADE

2 - Approbation du compte rendu du conseil municipal du 20 mars 2026 :

Le compte-rendu de séance du 20 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

3 – Demande du Maire de fixer l'indemnité du Maire à un taux inférieur au taux maximal en vigueur.

La demande a été adoptée à l'unanimité.

4 – Fixation des indemnités de fonctions au Maire, Maires délégués et Adjointes.

Le Maire propose les indemnités mensuelles suivantes :

- pour le Maire : 926,10 € brut, soit 800,70 € net,
- pour les Adjointes et le Maire délégué : 358,44 € brut, soit 309,90 € net.

Cette proposition a été adoptée à l'unanimité.

Commune d'Abriès-Ristolas

5 – Désignation des délégués pour représenter la Commune auprès des diverses instances

Le Maire recueille les candidatures et procède aux votes.

Il informe qu'Elisabeth LAURENS s'est portée volontaire pour mener une mission auprès du Parc Naturel Régional, mission portant sur la valorisation du patrimoine et de la filière énergie-bois. Le Maire indique qu'il a contacté dans ce sens le Directeur du Parc qui a donné suite.

Par ailleurs, Elisabeth LAURENS propose de reporter l'élection des délégués de la commune au Parc, afin d'obtenir 3 postes et non 2 comme c'est actuellement la règle. Elle rappelle qu'Abriès-Ristolas est la plus grande commune du Parc (en superficie) et qu'avant la création de la commune nouvelle, les deux communes, Abriès et Ristolas, disposaient en tout de 4 postes.

Le Maire estime qu'une telle demande semble difficilement réalisable dans un délai raisonnable et fait la proposition à Elisabeth LAURENS, qui l'accepte, qu'elle soit destinataire de toutes les convocations au Conseil du Parc.

Candidat au poste de délégué au Parc, Jean-Sébastien BURSTERT s'engage à défendre l'ensemble des sujets qui sont dans l'intérêt de la commune d'Abriès-Ristolas.

Sont ensuite élus les représentants suivants :

Parc Naturel régional du Queyras	Titulaire	Jean-Sébastien BURSTERT	14 voix pour, 1 abstention
	Titulaire	Elise MAROILLEY	13 voix pour, 2 abstentions
Communes forestières	Titulaire	Florian BOURCIER	15 voix pour
	Suppléant	Cédric HUBERT	15 voix pour
Territoire d'Energie 05	Titulaire	Stéphane LAPUJOLADE	15 voix pour
	Suppléant	Jean-Sébastien BURSTERT	15 voix pour
Syndicat Mixte des Stations du Queyras	Titulaire	Dominique ALLAIS	15 voix pour
	Suppléant	Florent BUES	15 voix pour
Syndicat Intercommunal Guil-Durance Eclairage (SIGDEP)	Titulaire	Cédric HUBERT	15 voix pour
	Suppléant	Carine AUDIER-MERLE	15 voix pour
SIVU CRECHE-HALTE-GARDERIE du Haut Guil	Titulaire	Carine AUDIER-MERLE	15 voix pour
	Titulaire	Jean-Sébastien BURSTERT	15 voix pour
Conseil d'Ecole	Titulaire	Carine AUDIER-MERLE	15 voix pour
	Titulaire	Sarah BUES	15 voix pour
Association foncière pastorale d'Abriès	Titulaire	Carine AUDIER-MERLE	15 voix pour
	Titulaire	Florian BOURCIER	
	Titulaire	Charles LACROIX	
	Suppléant	Florent BUES	15 voix pour
	Suppléant	Cédric HUBERT	
Constitution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)	Suppléant	Elise MAROILLEY	15 voix pour
	Titulaire	Carine AUDIER-MERLE	
	Titulaire	Florian BOURCIER	
	Titulaire	Elisabeth LAURENS	15 voix pour
	Suppléant	Dominique ALLAIS	
Suppléant	Florent BUES	15 voix pour	
Suppléant	Stéphane LAPUJOLADE		

Commune d'Abriès-Ristolas

Le Maire fait la proposition, acceptée, que soit reportée à un prochain conseil la désignation d'une liste de 24 noms pour la Direction Générale des Finances Publiques des Hautes-Alpes pour la constitution de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs).

Le Conseil vote à l'unanimité pour que le nombre de membres au conseil d'administration du CCAS soit de huit.

Sont ensuite élus à l'unanimité les représentants suivants :

4 délégués pour représenter la Commune auprès du CCAS d'Abriès-Ristolas.	Carine AUDIER-MERLE
	Cédric HUBERT
	Elisabeth LAURENS
	Elise VINET
Délégué pour représenter la Commune auprès du CNAS.	Florian BOURCIER
Représentant défense.	Florent BUES
Constitution de la Commission de Sécurité (ERP-PCS-DICRIM ...);	Dominique ALLAIS
	Carine AUDIER-MERLE
	Florian BOURCIER
	Jean-Sébastien BURSTERT
	Charles LACROIX
	Elisabeth LAURENS

6 – Constitution des commissions nécessaires au fonctionnement de la Commune

Stéphane LAPUJOLADE explique qu'avant de constituer des commissions, l'équipe majoritaire s'est organisée en « groupes de mission » autour de 7 thèmes :

1. Travaux, urbanisme, patrimoine
2. Agriculture et forêts
3. Economie locale : commerce, emploi, logement
4. Animation, culture, comité des fêtes
5. Sports, tourisme, APN, ski alpin/nordique
6. Ecole, jeunesse, social
7. Projet Entrée d'Abriès

Elisabeth LAURENS a fait part de son intérêt pour rejoindre les travaux des groupes 1, 4 et 7.

6 – Questions diverses

Elisabeth LAURENS s'inquiète du devenir d'une bibliothèque de la faune et de la flore qui avait été créée par le Parc Naturel Régional du Queyras à Ristolas.

La question est soulevée de la propreté des salles communales (Ogival, kiosque, ...). Elise VINET propose l'idée de corvée collective pour le nettoyage annuel « à fond » de ces salles.

Le dossier de demande de subvention de la compagnie Nü qui avait été ajourné précédemment a été complété et peut être réexaminé ; deux conseillers volontaires sont désignés pour cela : Sarah Buès et Jean Sébastien Burstert.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h25.

Conseil Municipal du 27 mars 2026